

# **Le protocole de coopération Asalee conforté**

Une instruction publiée au Journal Officiel détaille les modalités de déploiement de l'expérimentation Asalee (Action de Santé Libérale En Equipe) lancée dans les Deux-Sèvres en 2004.

382 - Ce protocole de délégation de tâches entre généralistes et infirmiers a fait partie des expérimentations de coopération « Berland » avant d'être autorisé, en 2012, au titre de l'article 51 de la loi HPST. Il s'était vu notifié une autorisation de financement dérogatoire jusqu'au 31 décembre 2014 au titre des Expérimentations sur les Nouveaux Modes de Rémunération (ENMR). Il est désormais financé par l'assurance. L'évaluation du protocole réalisée par l'Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé (IRDES) doit être remise à l'automne prochain, après quoi le collège des financeurs se prononcera sur le maintien du financement dérogatoire ou pour la mise en place d'une prise en charge pérenne.